

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 13 février 2017

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – DOMERGUE Vincent – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – DUMOUTIER Stéphane – GARAND Sophie – BERRET Patrick – MURILON Luc – GREGNAC Régine

Absents excusés : RICHARD Jean-Marie – TESTE Julie– EYRAUD Patricia – COQUILLEAU David – PRAT Dimitri

COQUILLEAU David donne procuration à DUMOUTIER Stéphane
PRAT Dimitri donne procuration à BERAL Didier

➤ **Convention de mise à disposition locaux pour le Relais d'Assistantes Maternelles, avec la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas:**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Suite à la fusion des communautés de communes, le Conseil Municipal décide l'établissement et la signature d'une convention de mise à disposition de la salle des Temps d'Activités Périscolaires pour le Relais d'Assistantes Maternelles.

➤ **Convention de mise à disposition de la salle polyvalente pour un stage cirque :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de passer une convention avec l'association « L'Art d'en Faire » pour la mise à disposition de la salle Mercure, pour un stage cirque, du 20 au 24 février 2017, au tarif de 20€ par jour.

➤ **Délibération de principe autorisant la signature de conventions pour la mise à disposition des salles communales pour activités :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la conclusion de conventions de mise à disposition des salles communales, qui pourraient être établies à l'avenir, pour différentes activités et pour une durée n'excédant pas 15 jours consécutifs. Il permet également au Maire de fixer le montant journalier ou hebdomadaire de la mise à disposition desdites salles.

➤ **Compte administratif 2016 budgets communal et assainissement :**

Ajourné

➤ **Compte de gestion 2016 budgets communal et assainissement :**

Ajourné

➤ **Aménagement centre village : autorisation consultation architectes :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du centre village, et de faire appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour l'établissement du dossier de consultation correspondant.

➤ Travaux d'isolation ancienne école : Demande de subventions :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux d'isolation sur le bâtiment de l'ancienne école comprenant le remplacement des menuiseries et l'isolation des combles, sous réserve de l'obtention de subventions, et approuve le plan de financement suivant.

DEPENSES		RECETTES	
Remplacement menuiseries	24 532,60 € H.T.	Subvention Conseil Départemental Ardèche Durable Taux 20 %	5 799,50 €
	29 439,12 T.T.C.		
Isolation des combles	4 464,90 € H.T.	Subvention SDE 07 -Tranche 1 taux 50% -Tranche 2 taux 30 %	10 000,00 €
	5 357,88 € T.T.C.		2 699,25 €
		Autofinancement	16 298,25 €
TOTAL	28 997,50 € H.T.	TOTAL	34 797,00 €
	34 797,00 € T.T.C.		

Il sollicite en conséquence le soutien financier du Conseil Départemental de l'Ardèche, dans le cadre du dispositif Ardèche Durable 2017 et du SDE 07.

➤ Plan de désherbage communal :

- Demande de subvention :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès de l'agence de l'eau à hauteur de 80% du montant de la prestation pour l'élaboration d'un plan de désherbage communal.

- Choix du prestataire :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal confie au Pôle d'Enseignement Public du Végétal, du Paysage et de l'Environnement de la Drôme l'élaboration d'un plan de désherbage communal pour un montant de 3 940,00 € HT.